

EXTRAIT

DES DELIBERATIONS

DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 9 juillet 2018

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

- Etaient
présents : Monsieur Frédéric BIERRY, président
- Monsieur Bernard FISCHER, Madame Laurence MULLER-BRONN, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents
- Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Madame Françoise BUFFET, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Madame Cécile DELATTRE, secrétaires
- Procuration(s) : Monsieur Rémi BERTRAND ayant donné pouvoir à Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER ayant donné pouvoir à Monsieur Denis SCHULTZ, Madame Catherine GREIGERT ayant donné pouvoir à Monsieur Marcel BAUER, Madame Chantal JEANPERT ayant donné pouvoir à Monsieur Philippe MEYER, Madame Frédérique MOZZICONACCI ayant donné pouvoir à Monsieur Frédéric BIERRY, Monsieur Serge OEHLER ayant donné pouvoir à Madame Françoise BEY, Monsieur Yves SUBLON ayant donné pouvoir à Madame Alfonsa ALFANO, Madame Nicole THOMAS ayant donné pouvoir à Monsieur Denis HOMMEL, Madame Christiane WOLFHUGEL ayant donné pouvoir à Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Sébastien ZAEGEL ayant donné pouvoir à Madame Catherine GRAEF-ECKERT
- Excusé(s) : Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Mathieu CAHN, Madame Martine JUNG
- Absent(s) : Monsieur Eric ELKOUBY, Madame Françoise PFERSDORFF
- Rapporteur : Monsieur Etienne WOLF

N° CP/2018/230 - 73010 - Délégation des aides à la pierre pour le logement social
PDH- PSLA - Proposition d'attribution d'agrément pour des opérations financées en prêt social de location-accession (PSLA) au titre de la délégation des aides à la pierre de l'Etat, à GEUDERTHEIM et à BRUMATH

Proposition de modification d'un agrément définitif partiel pour une opération agréé PSLA à MARLENHEIM

Proposition d'attribution à des particuliers d'une subvention relative à l'accession sociale à la propriété à OBERNAI

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- décide d'attribuer un agrément à la société Habitat de l'Ill pour la construction de 10 logements collectifs en location-accession situés 45, rue du Gal de Gaulle à GEUDERTHEIM et à Batigère Maison Familiale pour la construction de 5 logements individuels en location-accession situés ZAC de la Scierie à BRUMATH ;
- décide de modifier l'agrément définitif partiel attribué à la société Pierres et Territoire de France-Alsace pour la construction location-accession du logement collectif n° 403, situé à MARLENHEIM avec changement de locataire-accédant ;
- approuve les termes des projets de conventions annexés à la présente délibération, à conclure entre le Département, la société Habitat de l'Ill, et Batigère Maison Familiale, Pierres et Territoires

de France-Alsace pour l'agrément en vue de la construction, au moyen d'un prêt mentionné au I de l'article R.331-76-5-1 du code de la construction et de l'habitation, faisant l'objet de contrats de location-accession et précisant les engagements réciproques entre le Département, la société Habitat de l'III, Batigère Maison Familiale et Pierres et Territoire de France Alsace dans le cadre d'opérations de location-accession, et autorise son président à les signer ;

- décide d'attribuer une subvention de 4 000 € aux accédants à la propriété figurant dans le tableau joint à la présente délibération dans le cadre du dispositif de Prêt Social de Location-Accession à OBERNAI.

La Commission Permanente approuve par ailleurs les termes du projet de convention particulière joint en annexe à la présente délibération, et autorise son président à signer cette convention.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice des services de l'assemblée



Aurélie LACQUEMENT

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20180709-lmc1118612-DE-1-1
Acte certifié exécutoire au : 12/07/18